

Questions orales

L'hon. Perrin Beatty (ministre du Revenu national): Monsieur le Président, je ne connais peut-être pas très bien l'anglais, mais j'ignore ce que le député voulait dire en me demandant si j'étais d'accord avec lui et pourquoi ces personnes auraient démissionné s'il n'y avait rien qui cloche. Je ne comprends pas ce qu'il veut dire. S'il me demande si nous sommes décidés à étudier cette affaire pour veiller à ce que les fonctionnaires ne puissent pas être soupçonnés d'être dans une situation de conflits d'intérêts, la réponse est oui.

* * *

[Français]

LA PETITE ENTREPRISE**LE PROGRAMME RELATIF AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
DES AUTOCHTONES**

M. John Parry (Kenora-Rainy River): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre d'État (Petites entreprises).

Le ministre confirmera-t-il que plusieurs demandes de financement soumises pour le programme de développement économique des autochtones ont subi des délais de six mois ou plus entre la recommandation du comité de direction et l'approbation du ministère, et que 25 p. 100 des positions de directeurs du fonds restent ouvertes depuis plusieurs mois?

L'hon. André Bissonnette (ministre d'État (Petites entreprises)): Monsieur le Président, je dirai à l'honorable député que les propositions qui sont soumises pour le programme de développement des autochtones sont présentées à un comité qui les étudie; ensuite elles sont acheminées à mon bureau où elles sont traitées d'une façon normale et aussi efficace que par le passé.

**ON DEMANDE POURQUOI LES AUTOCHTONES DOIVENT SUBIR
DES DÉLAIS**

M. John Parry (Kenora-Rainy River): Monsieur le Président, ma question supplémentaire est celle-ci. En sa qualité de président de petite entreprise réussie, est-ce que le ministre lui-même aurait subi de tels délais de sa banque? Dans la négative, pourquoi croit-il que les entrepreneurs autochtones doivent subir de tels délais?

L'hon. André Bissonnette (ministre d'État (Petites entreprises)): Monsieur le Président, je ne vois pas la pertinence de la question. Je m'occupe très bien de ce dossier, je suis allé moi-même rencontrer les communautés autochtones il y a environ un mois, je suis allé rencontrer les gens, lesquels, je pense, semblent satisfaits du service qu'ils reçoivent et, s'il y a des plaintes, je serais heureux de les entendre directement, ou avec des noms ou quelque chose comme cela. De plus, le député est toujours bienvenu à mon bureau.

L'IMMIGRATION**LE COMITÉ CONSULTATIF SUR LE STATUT DE RÉFUGIÉ**

Mme Lucie Pépin (Outremont): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre de l'Emploi et de l'Immigration.

Le processus de reconnaissance de statut de réfugié doit faire l'objet d'une révision bientôt. A la fois, à cause du jugement Singh de la Cour suprême du Canada et à cause du grand nombre de cas pendants, la ministre est-elle prête à nous dire s'il est vrai que le Comité consultatif sur le statut de réfugié serait aboli ou mis sur les tablettes sans que les groupes travaillant avec les milieux de réfugiés soient consultés?

[Traduction]

L'hon. Flora MacDonald (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Non, monsieur le Président, ce n'est pas vrai.

[Français]

LA RECONNAISSANCE DU STATUT DE RÉFUGIÉ

Mme Lucie Pépin (Outremont): Monsieur le Président, j'aimerais que la ministre de l'Emploi et de l'Immigration précise à la Chambre quand elle annoncera les révisions qui s'imposent dans le processus de reconnaissance du statut de réfugié. De plus, j'aimerais que la ministre affirme l'importance déterminante du comité sur le statut de réfugié et qu'elle s'engage à ne pas l'abolir.

[Traduction]

L'hon. Flora MacDonald (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, la députée confond la décision que la Cour suprême a annoncée relativement à la Commission d'appel de l'immigration, non pas au comité consultatif sur le statut de réfugié. Le gouvernement et moi-même allons proposer des moyens d'améliorer les rouages de la Commission d'appel de l'immigration conformément aux vœux de la Cour suprême. J'entends proposer ces mesures avant que la Chambre ne s'ajourne à la fin de juin. J'ose compter sur la collaboration des partis de l'opposition de façon que la Chambre puisse adopter ces changements.

* * *

L'ENVIRONNEMENT**LA POLLUTION DE LA RIVIÈRE NIAGARA—LE CAS DES SOURCES
CANADIENNES**

M. Joe Reid (St. Catharines): Monsieur le Président, je m'adresse à la ministre de l'Environnement qui sait sans doute que selon des prélèvements récents, la pollution globale de la rivière Niagara a beaucoup augmenté. Comme, selon les estimations du Niagara River Toxics Committee, 11 p. 100 des sources de pollution se trouvent au Canada, une partie de cette augmentation de la pollution est-elle imputable aux sources canadiennes? Le cas échéant, qu'entend faire la ministre pour la faire cesser?